

## Philologie et archéologie égyptiennes

M. Georges POSENER, membre de l'Institut

(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur

I. — *Essai de reconstitution d'une Sagesse du Moyen Empire* (suite et fin). — Les recherches récentes dans la collection des ostraca de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire ont apporté plus de trente duplicata nouveaux de l'Enseignement loyaliste (*Ann. CF* 71, 372-373 ; 72, 438), à quoi s'ajoute une pièce inédite découverte au cours d'un bref séjour à Turin. Certaines de ces copies partielles se rapportent à la partie finale de l'œuvre dont la reconstitution a pu ainsi réaliser quelques progrès. Pourtant les lacunes demeurent fréquentes ; leur étendue augmente à mesure qu'on avance dans le texte ; il devient de plus en plus haché et, à un moment donné, la documentation s'arrête. La fin de la Sagesse, de longueur indéterminée, est perdue.

Les premiers vers de cette partie finale de l'œuvre se laissent encore rétablir dans leur intégrité. C'est un nouveau chapitre qui débute. Après une longue digression (*Ann. CF* 72, 436-438), l'auteur revient au problème des rapports entre le seigneur et ses serfs. Comme il l'avait fait déjà précédemment, il commence par une exhortation qu'il justifie ensuite à l'aide de différents arguments. Dans le conseil qu'il donne ici, l'écrivain résume tout ce qu'il avait dit sur la conduite que doit tenir le maître à l'égard de ses subordonnés : « Combattez pour les hommes en toute circonstance ». Ce vers a pour pendant, dans la première partie de l'Enseignement consacrée au roi, la recommandation de combattre « pour son nom ». La ligne de conduite ainsi tracée est identique dans les deux cas car la raison en est semblable. Le bien-être des notables auxquels s'adresse le sage dépend des largesses du pharaon comme il dépend du travail du peuple.

Bien qu'il ait déjà longuement développé le thème de l'utilité des travailleurs, l'écrivain recommence sa démonstration et, utilisant une fois de plus une métaphore empruntée à l'élevage, il explique que « c'est un bétail profitable à son maître ; il est établi que c'est grâce à eux qu'on vit ». En parlant des avantages que procure une nombreuse main-d'œuvre, l'auteur avait jusqu'ici

en vue l'existence terrestre. Dans les vers suivants, qui sont mal conservés, il semble envisager la vie posthume pour laquelle les serfs « sont extrêmement utiles aussi ». En effet, le culte des morts ne peut fonctionner sans ceux qui produisent les denrées nécessaires aux offrandes et qui assurent la subsistance des prêtres funéraires. Il est question de ces derniers dans la suite du texte, mais si, selon une copie, les travailleurs veillent sur eux, selon un manuscrit plus sûr, le sage recommande à son auditoire de faire preuve d'attention à leur égard.

De toute façon, l'auteur a su ménager sa transition. Les bouts de phrases, les mots isolés qu'on lit ensuite concernent les conditions de la survie, dans la mesure où on saisit le sens du texte qui devient décousu. Pour certains passages, les copies fragmentaires, qui gardent de deux à dix signes, ne se laissent pas combiner comme si elles contenaient des versions divergentes de l'œuvre. Ailleurs, en calculant la longueur des lacunes (qui mesurent de douze à quarante-huit cadrats) et en déterminant ainsi la position relative des copies, les unes par rapport aux autres, des relations et des correspondances émergent qui donnent un sens satisfaisant.

On comprend que l'auteur engage ses enfants à conduire les grands au cimetière, à évoquer les bienheureux, à apporter des offrandes alimentaires. Ces conseils de sollicitude à l'égard des morts ne sont pas totalement désintéressés. La vie d'outre-tombe, pour être confortable, dépend des soins des survivants. Pour les inciter à remplir leur devoir envers les défunts, pour mériter leur attention, il faut en avoir donné soi-même l'exemple. Outre la solidarité entre les générations, il intervient ici une croyance bien ancrée dans les esprits : les morts détiennent un pouvoir surnaturel qu'ils peuvent employer, par voie de réciprocité, au profit des vivants ou pour leur nuire.

Les inscriptions tombales de toutes les époques développent ces idées avec insistance. Il existe tout un stock de poncifs et de sentences qui les formulent de différentes façons. Dans ce trésor de lieux communs, on trouve des éléments qui permettent de reconstituer en toute confiance les deux derniers vers qu'on connaît actuellement de l'Enseignement loyaliste et dont les maigres restes livrés par les manuscrits auraient été inexploitable sans ces parallèles : « C'est utile à celui qui (le) fait plus qu'à celui pour qui (c')est fait ; le vénérable défunt protège celui qui est sur terre ».

Sur la stèle 7 311 du Musée de Berlin, ces mots terminent le développement. Il ne semble pas que le texte de la Sagesse s'achevait au même endroit. Un ostracon brisé de l'Institut français d'archéologie, qui contient quelques bribes des derniers vers connus de l'enseignement, garde les traces de deux lignes suivantes et son inscription ne finissait pas là nécessairement. Pourtant, si l'auteur tenait à l'équilibre de son œuvre, à une juste proportion entre ses

deux parties, le point final ne devait sans doute pas être loin. Le moyen de se ménager une heureuse survie, voilà un thème qui convenait bien à une conclusion.

Mais la question qu'on s'était déjà posé se présente de nouveau : les deux parties de la Sagesse sont-elles contemporaines ? On sait que la première figure pour l'essentiel sur une stèle du Moyen Empire alors que la deuxième ne subsiste que dans des manuscrits du Nouvel Empire (*Ann. CF* 67, 349-351). La différence de date disposerait à penser que celle-ci a été ajoutée à celle-là qui représenterait le noyau original de l'œuvre. Le cas serait sans exemple dans la littérature égyptienne. Quand la transmission d'un texte peut être suivie pendant un long laps de temps, on n'observe que des changements de détail, des interpolations mineures qui ne modifient ni son harmonie interne ni sa portée générale. On se demandera donc plutôt si les copies récentes de l'Enseignement loyaliste ne donnent pas une idée plus juste et plus complète de cette Sagesse que la stèle de Séhétepibrê dont le rédacteur aurait reproduit seulement la partie du texte qui lui convenait. On a relevé quelques arguments favorables à cette solution (*Ann. CF* 68, 409 ; 69, 380).

Si on l'adopte, il faudra admettre que le plan initial de l'œuvre comportait deux parties. Cette organisation est bien attestée dans la littérature sapientiale et scolaire de l'ancienne Égypte. On observe la bipartition dans les Maximes de Ptahhotep et d'Any, dans Kémit et la Satire des métiers. L'Enseignement d'un homme à son fils, qui ressemble particulièrement au Panégyrique royal, traite d'abord de la royauté comme celui-ci et passe ensuite à des sujets différents qui ne concernent plus le pharaon, autant qu'on peut en juger d'après les maigres restes qui en subsistent. Toutefois la deuxième partie de ces livres est nettement plus courte que la première, ce qui n'est pas le cas dans l'Enseignement loyaliste où les deux divisions auraient une longueur comparable.

Le problème de la composition du texte ne sera résolu que par la découverte de nouveaux manuscrits remontant au Moyen Empire. Même s'il s'avère que seule sa première partie est originale, l'intérêt de la deuxième ne s'en trouvera pas diminué. La glorification du roi, aussi remarquable qu'elle soit, entre dans une catégorie hymnique largement représentée ; tout au contraire, le fait de reconnaître que le bien-être du seigneur dépend de ses serfs, question longuement traitée ensuite dans la Sagesse avec les conséquences que cette constatation entraîne, est un sujet qui sort de l'ordinaire et qui n'a jamais été abordé dans tout ce que nous connaissons de la littérature classique de l'ancienne Égypte.

II. — *Le pays de Pount*. — Depuis plus d'un siècle, les savants s'intéressent à cette contrée qui fournissait la myrrhe à l'Égypte et essaient d'en

déterminer la place sur la carte. Dans ces dernières années, plusieurs études lui ont été consacrées, qui témoignent d'une curiosité toujours vivace à son endroit. Elles montrent aussi que l'accord est loin d'être réalisé quant à sa localisation. Pour trancher la question, il faut attendre la découverte sur le terrain des traces de la présence égyptienne ; elles subsistent sans aucun doute. Pour le moment, la tâche la plus utile est de chercher à délimiter la zone dans laquelle ces vestiges ont le plus de chances de se trouver.

Cette tâche n'est pas aisée ; le pays de Pount occupait un vaste territoire. Les listes géographiques de Thoutmosis III énumèrent 21 toponymes sous la rubrique de Koush (vallée du Nil au sud de la II<sup>e</sup> cataracte), 23 pour la région Ououat (entre la I<sup>e</sup> et la II<sup>e</sup> cataractes) et 29 pour Pount, ce qui donne une idée de sa superficie.

Mais pour les Égyptiens un secteur limité de cette contrée représentait Pount par excellence. Ce secteur se trouvait sur le littoral de l'Afrique orientale. Sans doute pouvait-on s'y rendre « par les routes d'en-haut » (*Urk.* IV, 324, 10), c'est-à-dire par l'intérieur des terres. Les explorateurs des pharaons connaissaient probablement ces itinéraires suivis depuis toujours par la route de la myrrhe, qui se négociait d'étape en étape, de marché en marché, avant de parvenir en Égypte (*Urk.* IV, 344, 11-16). Une tradition religieuse, qui remonte avec le Nouvel Empire (prototype du Pap. Boulaq XVII) et qui est le mieux attestée dans les textes ptolémaïques, présente Pount comme le domaine du dieu Min, seigneur du désert arabe ; elle l'associe avec ce désert et ceux qui le hantent, tels les nomades Medjaou. Les clichés employés dans ces textes ne mentionnent ni la mer, ni les côtes, ni la navigation.

Ce sont pourtant les voies d'accès maritimes qui, seules, sont clairement indiquées par les sources parlant de façon concrète des relations avec le pays des aromates. On y voit que les indigènes de Pount venaient dans des embarcations sommaires, sortes de radeaux à voile, livrer leurs marchandises sur les côtes égyptiennes de la mer Rouge (tombe thébaine 143 et 89 ; *Urk.* IV, 1892, 14-17). Les pharaons envoyaient des navires chercher sur place les produits exotiques dont ils avaient besoin. Outre les aromates, l'Égypte importait du bois, des matières minérales et animales, des bêtes et des esclaves (une servante pountite, *BIFAO* 30, 113).

Le commerce revêtait la forme de cérémonies religieuses et royales dans lesquelles la notion d'échange n'était pas apparente. A l'exemple de ce qu'on a observé ailleurs, la transaction était décomposée en dons ayant chacun sa propre motivation. Les produits manufacturés qu'apportaient les Égyptiens représentaient des offrandes destinées à la déesse Hathor, « maîtresse de Pount », et lui étaient faites « pour le salut » du pharaon. Les marchandises de Pount étaient convoyées par les « grands » indigènes pour être présentées

en témoignage d'allégeance au souverain d'Égypte qui ne manquait pas de les consacrer à une divinité. Des deux côtés, les bénéficiaires étaient les dieux.

Les voyages à l'initiative des Égyptiens et des Pountites ont été beaucoup plus fréquents que ne le laisse supposer le nombre limité des sources qui en font état. Dans une certaine mesure, le cas de Pount est comparable à celui des mines du Sinaï ou des carrières du Ouadi Hammamat et du Ouadi el-Houdi. On ne saurait pas grand-chose de leur exploitation par les Égyptiens si on ne les avait pas retrouvées avec leurs innombrables inscriptions hiéroglyphiques.

C'est parfois pur hasard qu'on connaisse un voyage au pays de Pount. Les Égyptiens s'y rendaient par la mer Rouge comme aux mines du Sinaï ; les deux entreprises étaient apparentées comme le montre déjà de façon indirecte le Conte du Naufragé. Parmi bien d'autres témoignages, on note que Sahourê reçoit la même année les produits des deux régions, ce qui laisse supposer des expéditions conjuguées. Toujours est-il que quelques bribes d'inscriptions à Sérabit el-Khadim nous informent des coupes de bois, du ramassage de la gomme, de l'exploration de l'hinterland dans le pays de Pount (Sinaï, n<sup>os</sup> 238 et 427). Près d'Assouan, une tombe garde la légende d'un porteur d'offrandes ; on y apprend qu'il a accompagné un de ses maîtres au pays de Pount, à différentes reprises (litt. « *chaque fois* » ? *JEA* 24, 182). Sans l'intérêt de Pépi II pour les pygmées, on ne saurait pas qu'environ un siècle plus tôt Isési avait envoyé une expédition dans ce pays. L'information qu'on possède, accidentelle et fragmentaire, empêche de mesurer l'intensité réelle des relations entre l'Égypte et cette contrée.

Connaissant bien le pays de Pount — les 29 toponymes des listes géographiques le prouvent — les Égyptiens ont pu varier, selon leurs convenances, le point de mouillage sur ses côtes ; il a pu se déplacer au cours des temps. A l'exemple du déboisement de la Nubie, l'exploitation sans ménagement de la myrrhe et autres aromates entraînait l'appauvrissement du secteur fréquenté ; il était avantageux de se transporter plus loin pour s'attaquer à une zone encore vierge.

Pourtant, le centre, le cœur de ce pays n'a pas dû varier beaucoup d'une époque à l'autre. Sans parler de la maison que le jeune dieu Ihy, le fils d'Hathor, s'était bâtie, selon la légende, dans le pays de Pount (*CT* IV, 182 o-p), nous avons la certitude qu'il s'y trouvait une chapelle ou un temple que les Égyptiens avaient construit pour la déesse Hathor elle-même, surnommée *Wrr.t*. Elle était identifiée peut-être à quelque divinité locale ; du moins voyons-nous un indigène qui ressemble au roi de Pount officier devant le sanctuaire (*W. S. Smith, JARCE* 1, 61). Les lieux de culte ne se déplacent

pas facilement. L'expédition envoyée par Hatshepsout apporte un groupe en granit représentant la reine avec Amon : les Égyptiens savent par avance où ils le placeront. Pount, à proprement parler, était de faible étendue ; c'était avant tout un point précis de la côte. Suivant un processus connu, son nom a été étiré le long du rivage et projeté à l'intérieur des terres. Si le front de mer marquait nettement la limite antérieure, l'espace n'avait pas de frontières bien définies dans les autres directions.

Selon leur habitude en matière de géographie, les Égyptiens laissent dans le vague la position de Pount. Ils le placent à l'orient car pour s'y rendre il fallait, d'abord, traverser le désert arabique. Mais ils le situent aussi dans le sud et l'associent avec les pays méridionaux. En combinant les deux traditions, on obtient une orientation plus précise que viennent confirmer les listes géographiques de Thoutmosis III. Les contrées du sud y sont réparties entre trois zones dont la première, qui couvre la vallée du Nil, se subdivise en Koush, au sud, et en Ouaouat, au nord. La deuxième, qui s'étire à l'est de la précédente, comprend elle aussi deux parties classées du sud au nord ; ce sont Pount et Médja. À l'ouest de la vallée, la Libye représente à elle seule la troisième zone. Aussi perturbé qu'il soit dans les détails, ce plan général localise Pount dans le sud-est, position qui ressort également des textes astronomiques qui situent le soleil avant son lever « du côté sud-est, derrière Pount » (Neugebauer - Parker, *Eg. Astronomical Texts I*, pl. 44).

Les documents ne sont pas plus loquaces sur la nature de la contrée. On y apprend seulement qu'elle est aride et montagneuse ; il y est question des montagnes de Pount. Le terme « terrasse » lui est souvent appliqué comme il est employé en parlant du Sinaï et du Liban. Selon l'inscription de Hénou, l. 10, l'expédition maritime envoyée au pays de Pount doit obtenir « la myrrhe fraîche chez les princes dans le désert ». Le terrain élevé, sec et rocailleux convient aux essences qui fournissent des aromates ainsi qu'aux cynocéphales qui, on le sait, habitent dans Pount. Mais il ne s'accorde pas avec la présence de la girafe et du rhinocéros (Smith, *l.c.* ; Naufragé, 164). Le climat et le relief devaient varier d'une partie à l'autre du pays.

Faute de trouver des indications précises dans les textes, la recherche a exploité les données zoologiques et botaniques, elle s'est tournée vers les sources figurées pour essayer de localiser Pount. Document essentiel bien que mutilé, la représentation de ce pays à Deir el-Bahari a fait l'objet de très nombreuses études. Il ne semble pas pourtant qu'on doive accorder une confiance totale à ce bas-relief aussi précieux qu'il soit. Dans l'angle supérieur gauche, on voit de paisibles bœufs ; au-dessus d'eux, des singes grimpent sur un palmier alors que devant eux un rhinocéros fait face à une guénon portant son petit. L'artiste ne cherche pas la vraisemblance en disposant les sujets ; dans sa vue synoptique, les distances ne sont pas respectées. Il est donc

risqué de tirer argument du fait que des arbres et des huttes sont figurés au bord de l'eau pour conclure que Pount se trouve sur un fleuve ou que les Égyptiens accostent dans un estuaire.

L'idée directrice qui a présidé à la conception du bas-relief est la recherche de l'exotisme. Il y a accumulation de traits insolites et pittoresques depuis la faune terrestre et marine jusqu'aux huttes sur pilotis. Au premier plan, la reine de Pount aux formes monstrueuses est figurée deux fois ; elle est suivie, dans un des registres, par un âne, sa monture, précise la légende ; les Égyptiens ne montent pas à dos d'âne. L'artiste force la note et on se demande si tous les détails sont authentiques et dans quelle mesure son panorama rend fidèlement la réalité.

L'étude du bas-relief de Deir el-Bahari a conduit à différentes localisations de Pount qui a été placé en Somalie, en Érythrée, sur les côtes du Soudan ou loin de la mer, sur le Nil blanc, le Nil bleu et l'Atbara. Quelques faits, peu exploités dans ces recherches, permettent de faire le choix entre ces positions.

Une inscription saïte (Petrie, *Tanis II. Nebesheh and Defenneh*, pl. 42) raconte qu'une pluie miraculeuse a sauvé une troupe égyptienne envoyée à la « montagne de Pount ». On y apprend que les routes qui conduisent à cette montagne sont impraticables par manque d'eau, depuis de longues années. La stèle de Kouban et l'inscription de Kanaïs emploient des termes identiques en parlant des pistes qui mènent aux mines d'or du désert arabe situées entre le 22° et le 25° parallèles. La pluie est tombée le 13 du quatrième mois de la saison *pr.t*, ce qui, aux temps de la xxvi<sup>e</sup> dynastie saïte, la situe entre le 13 août et le 16 septembre, période sèche même dans le delta du Nil, soulignent avec raison les narrateurs. L'événement « comme on n'en a jamais vu ni entendu » est qualifié d'« inondation ». Une simple averse n'aurait pas tiré d'affaire l'expédition. On sait que, dans le désert arabe, des pluies d'une force exceptionnelle remplissent les ouaids d'eau et les transforment en torrents, ce qui arrive seulement à plusieurs années d'intervalle.

Les données contenues dans le texte saïte concordent avec celles qu'on possède sur la zone aride qui sépare le Nil de la mer Rouge. L'analogie invite à placer la montagne de Pount dans cette région. Le pays maritime dont elle porte le nom ne peut en être très distant. La partie proprement égyptienne de ces terres n'entre pas en ligne de compte. Il ne faut pas non plus repousser Pount et sa montagne loin dans le sud. La pluviosité, dans l'est de l'Afrique, est voisine de zéro au 19° parallèle et augmente en gros de 100 mm par degré de latitude à mesure qu'on descend vers l'équateur.

D'autres considérations viennent étayer ces résultats. Depuis l'Ancien Empire, les Égyptiens importaient de l'électrum de Pount. Au Nouvel Empire,

ce métal précieux est appelé « or vert de Âmou » (*Urk.* IV, 329, 6) ou « électrum de Âmou » ; les textes mentionnent encore l'« or de Âmou » qui, d'après *RT* 32, 66, 96, désignerait le même alliage. Ces importations parvenaient aussi dans la vallée du Nil sans faire le détour par Pount ; la région Amou est mise en relation avec le secteur de la III<sup>e</sup> cataracte (Vercoutter, *Kush* 4, 70-71). Ces mines étaient donc accessibles des deux côtés ; en y passant, on pouvait se rendre de Nubie à Pount par voie de terre.

La mention de Âmou près de la III<sup>e</sup> cataracte (20<sup>e</sup> parallèle) donne une idée approximative sur la position de ce district minier. Les prospecteurs modernes ont recherché l'or dans le désert arabe et repéré les vestiges d'une centaine d'exploitations anciennes. La zone aurifère est vaste ; au sud, elle s'arrête au 18<sup>e</sup> parallèle. Pount, qui servait de débouché à la production des mines de Âmou, ne devait pas être trop éloigné de cette limite, en direction du sud.

Ces différentes remarques rendent improbable la localisation du pays des aromates en Somalie. La région de l'Atbara, du Nil bleu et du Nil blanc ne saurait représenter, au mieux, que le prolongement vers l'intérieur de Pount pris au sens le plus large. On a le plus de chances de trouver les traces de la présence égyptienne sur les rivages de Pount en organisant le *survey* de la partie méridionale des côtes soudanaises de la mer Rouge et du littoral de l'Érythrée du nord.

#### PUBLICATIONS

Georges POSENER, *Catalogue des ostraca hiératiques littéraires de Deir el Médineh*, tome II (*Documents de fouilles de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, tome XVIII, fasc. 3).

— Champollion et le déchiffrement de l'écriture hiératique (*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1972, p. 566-573).

— *Le nom 'ny* (*Göttinger Miszellen*, 2, p. 51-52).

— *Ächtungstexte* (dans *Lexikon der Ägyptologie*, I, 1, p. 67-69).